



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix juillet à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 03 juillet 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Martine GIL, Marie LORENTE,
Messieurs Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT.

Délégués suppléants : Messieurs Alain MALRIC, Gilles VICENTE

M. Pierre-Jean ROUGEOT donne procuration à Mme Catherine FIS
M. Jacques DHAM donne procuration à M. Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE
Mme Marie LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC
M. Bruno CRISTOL donne procuration à M. Alain DURO
Mme Emmanuelle AZEMA - CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

160-2023 – Achat véhicule de type 4x4 – Service technique Régie Eau et Assainissement

M. Le Président rappelle au conseil que le service technique de la Régie de l'eau et de l'assainissement a acquis l'année passée une cureuse afin de pouvoir intervenir sur le curage des réseaux EU. Cet équipement était jusqu'à présent attelé à de petits véhicules utilitaires non adapté ce qui entraîne une usure importante des pneus car ce type de véhicule n'est pas adapté.

Afin de pouvoir atteler cet équipement sur un véhicule adapté, le service des eaux a consulté afin d'acheter un véhicule de type pick-up doté de 4 roues motrice afin de pouvoir y atteler cette cureuse et de pouvoir intervenir en période hivernale dans les communes où les installations sont difficiles d'accès lors d'épisodes pluvieux.

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Eau et Assainissement,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offre en date du 12 juin 2023,

Il est proposé de retenir l'offre de la société ABCIS AGDE BY AUTOSPHERE domiciliée Avenue de Sète à Agde pour un véhicule Ford Ranger III Ph2 TDCI 160 spCab XL pour un montant de 27 355.76 € TTC

Le Président propose au conseil communautaire de retenir la proposition ci-dessus

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de retenir la proposition de la société société ABCIS AGDE BY AUTOSPHERE domiciliée Avenue de Sète à Agde pour un véhicule Ford Ranger III Ph2 TDCI 160 spCab XL pour un montant de 27 355.76 € TTC

AUTORISE Le Président à signer tout document relevant de cette décision

DIT que les crédits sont disponibles au BP Régie Eau 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,

The image shows a blue ink signature and an official circular stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'LES AVANT MONTS' at the bottom, surrounding a central emblem depicting a landscape with a sun and a figure.